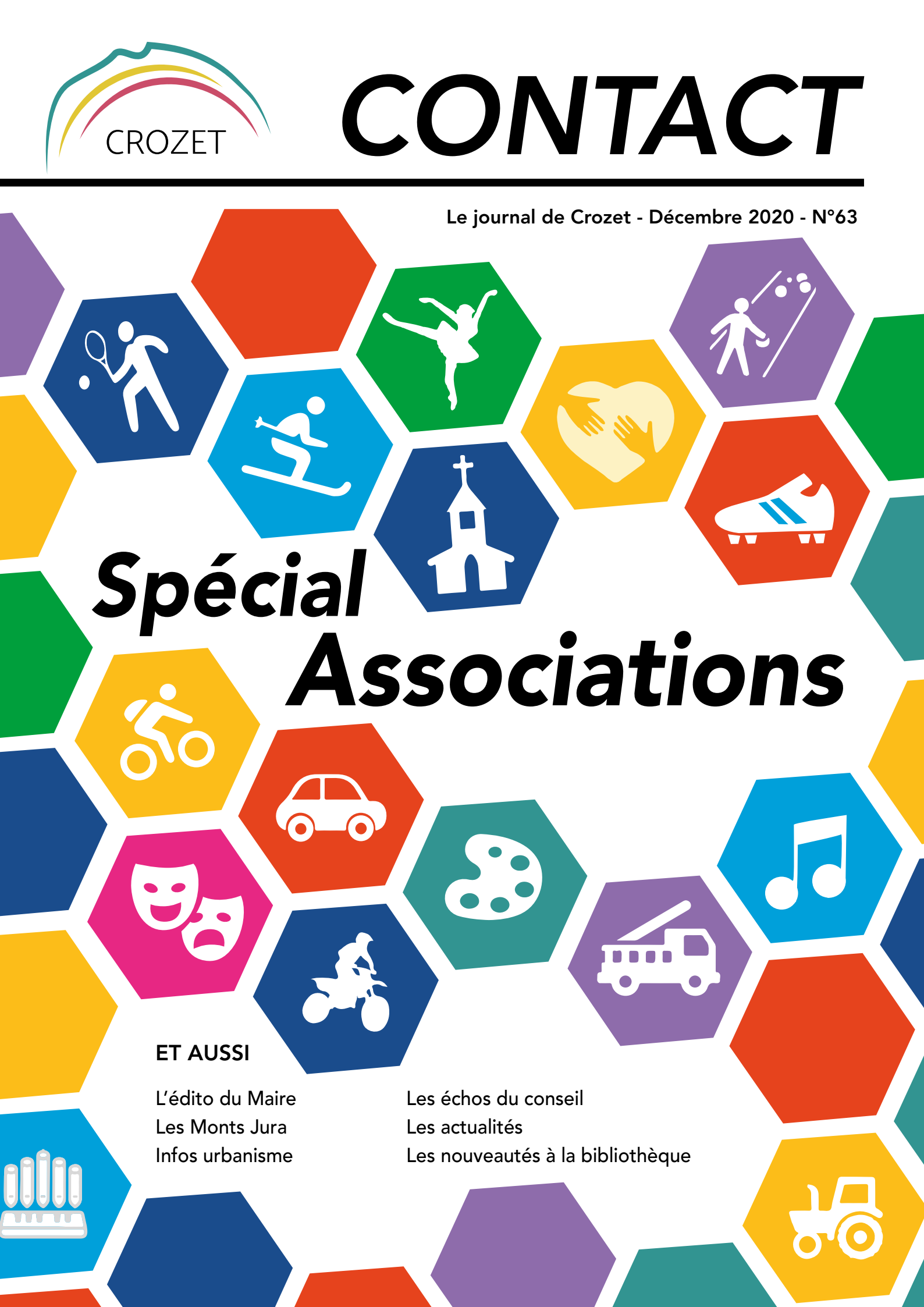




Spécial Associations

ET AUSSI

L'édito du Maire
Les Monts Jura
Infos urbanisme

Les échos du conseil
Les actualités
Les nouveautés à la bibliothèque

ÉDITO

Chères Crozaties, chers Crozatis

Dans ce 63^{ème} Crozet Contact, les associations de la commune sont mises à l'honneur. L'année 2020 ne vous a pas permis de les rencontrer au cours des manifestations habituellement proposées tout au long de l'année, retrouvez-les au travers des articles qu'elles vous ont concoctés !

Pour certaines ou certains d'entre vous ce sera une découverte, aussi je vous engage à prendre contact avec leurs responsables pour mieux les connaître.

Fin novembre, la commission Vie associative a pu établir avec leurs président(e)s un calendrier des fêtes pour 2021, chacun étant bien conscient que la crise sanitaire n'était pas encore derrière nous, mais nous restons optimistes et persistons à échafauder des projets quels qu'ils soient. Et les projets ne manquent pas. En mai, en partenariat avec les Scoubidoues se tiendra la première fête des associations sous le chapiteau avec présentation d'activités. Nous attendons ce moment de retrouvailles avec impatience. Se rencontrer, échanger, partager, premier point essentiel de notre programme à défendre malgré les difficultés cette année à le mettre en place.

Vous consulter reste également notre priorité ainsi, en décembre, les habitants de Villeneuve ont pu prendre connaissance du pré-projet du carrefour de Villeneuve et nous faire part de leurs remarques, en visio-conférence. D'autres réunions publiques ou réunions de quartier seront organisées l'an prochain afin de débattre de vos préoccupations et vous présenter nos projets.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes.



Portez-vous bien.

Votre Maire,
Martine Jouannet

LES ÉCHOS DU CONSEIL

8 SEPTEMBRE 2020 :

- Adhésion au groupement de commandes proposé par le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain (SIEA) pour l'achat de l'électricité
- Adoption du nouveau règlement du restaurant scolaire et des tarifs pour l'année scolaire 2020/2021
- Réajustement des crédits des budgets Bois et VTT afin d'inscrire les résultats de l'année 2019
- Réajustement des crédits du budget de la commune à hauteur de 10 000 € en fonctionnement et 4 800 € en investissement
- Désignation de Michel Chanel comme représentant de la commune à la Régie des Eaux Gessiennes
- Création de postes pour le remplacement de deux agents à l'école maternelle
- Création d'une commission extra municipale pour le fleurissement permettant d'associer à nos travaux des personnes intéressées par le sujet : jardiniers, professionnels et passionnés d'environnement

6 OCTOBRE 2020

- Installation de Patrice Lachaux, conseiller municipal
- Adoption du règlement du conseil municipal
- Création d'un poste pour la surveillance de la restauration scolaire d'une durée hebdomadaire de 6 heures

2 NOVEMBRE 2020

- Approbation du projet de bâtiment communal pour les services techniques pour un montant estimatif de 182 390 € HT, de son plan de financement et demandes de subventions auprès de l'État et la Région

- Convention entre la commune de Crozet et celles d'Ornex et de Saint-Jean de Gonville pour l'achat et l'entretien d'un matériel de contrôle des bornes incendie
- Désignation des élus participant à la Commission Communale paritaire de Suivi du Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers : Martine Jouannet, Amély Leng-Golliet, Sophie Reboul Salze, Bernard Lesegretain et Emmanuel Gattone
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales : Philippe Nouvelle, Odile Mosteiro, Emmanuel Gattone, Michel Chanel et Laurie Lachaux
- Installation de Patrice Lachaux dans les commissions Travaux-Sécurité-Forêt, Urbanisme développement Durable et Appel d'Offres
- Nomination de Emmanuel Gattone, 3^{ème} adjoint, en charge de la communication
- Signature des conventions de versement à la commune des participations des promoteurs European Homes (136 415 € programme des Hivouettes), Nimir Holding et Impala (721 297 € extension de l'hôtel), dans le cadre des projets urbanistiques partenariaux passés avec eux
- Conventions avec le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain pour des travaux d'enfouissement de lignes électriques et téléphone dans le secteur de Lespeneux : 23 305 €
- Adhésion au Service de Conseiller en Énergie Partagées du SIEA mettant à disposition des communes un technicien spécialisé dans le suivi et la rénovation énergétique des bâtiments Coût 0.20 €/habitant puis 750 € par bâtiment.



Cérémonie du 11 novembre : UN HOMMAGE ÉLARGI

C'est en comité restreint que Madame la Maire accompagnée de deux adjointes et deux conseillers a rendu un hommage solennel à tous les morts pour la France, les soldats d'hier et d'aujourd'hui et aux 263 personnes qui, depuis 2015, sont tombées sous les coups de terroristes, soit dans l'exercice de leurs fonctions ou tout simplement parce qu'ils n'étaient pas là au bon moment.

Cet hommage élargi auquel a souscrit la municipalité avait été proposé par l'association des Maires de France, soutenue dans sa démarche par l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Assistaient également à la cérémonie Madame la directrice de l'école, le Chef de Corps des sapeurs-pompiers accompagné du porte drapeau, deux représentants de la société de musique et quelques Crozati.e.s pour qui il était important d'être présents. La cérémonie sobre et empreinte de beaucoup d'émotion due aux récents événements, s'est terminée par la Marseillaise entonnée par M. Jacquemier.

VIDE-GRENIER DE CROZET

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020



Une pluie fine, une température glaciale, un Jura enneigé, c'est dans des conditions quasi hivernales que s'est finalement déroulé le vide-grenier de Crozet le 27 septembre dernier.

Sous l'égide du Sou des Ecoles, le Ski-club, les Aînés, les Amis de l'Orgue et les Scoubidoues ont permis la tenue de cet événement tant attendu, dans le respect des gestes barrières en vigueur : espacement entre les stands, marquages au sol, port du masque, gel hydroalcoolique sur chaque table...

La totalité des emplacements avait été vendue et même si le temps en a découragé plus d'un, les plus courageux ont pu faire de bonnes affaires.

Rendez-vous est pris pour septembre 2021 en espérant des conditions sanitaires et météo plus clémentes !



BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque est en train de se doter d'un site internet qui permettra de faire des réservations en ligne. Vous pourrez ensuite venir chercher vos livres à la bibliothèque. N'hésitez pas à suivre les modalités d'inscription sur le site internet de la mairie et sur Intramuros. Nous les communiquerons dès que possible. Nous y travaillons d'arrache-pied!

En attendant, votre bibliothèque vous accueille de nouveau depuis début décembre!

Voici quelques-unes de nos nouveautés!



Les ASSOCIATIONS à Crozet

Crozet compte une trentaine d'associations animées par des passionnés. Leur vocation est tout simplement de partager leur passion et nous saluons et soutenons cette démarche qui contribue à la richesse de notre environnement.

Outre le prêt de locaux et l'implication des élus et des agents municipaux dans cette vie associative, la commune accorde des subventions à la plupart de celles qui en font la demande.

Le conseil municipal du 7/07/2020 a tenu à réaffirmer certains principes dans l'attribution de ces subventions :

- **transparence**
- **continuité**
- **équité**

Vous trouverez les données détaillées sur le site internet de la mairie dans la rubrique compte-rendus du Conseil Municipal.

Comme l'a souligné Mme la Maire dans son édit, nous avons pour ambition de relancer le forum des associations de Crozet, le transformant en une après-midi festive autour du chapiteau, où les associations pourront faire des démonstrations et attirer de nouveaux membres.

Au-delà de l'aide matérielle que la mairie apporte, nous tenons à remercier les dizaines de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Sans eux, il n'y aurait pas de tennis à Crozet, pas de foot, pas de gym, pas de manifestations culturelles ou d'expositions, pas d'école de musique, pas de société musicale. Le vide-grenier n'existerait pas...

Et sans doute perdriions-nous aussi de grands moments de convivialité.

NOTRE COMMUNE COMPTE DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS, ANCIENNES, RÉCENTES, ACTIVE, EN DEVENIR.

LA PLUPART SONT LISTÉES CI-DESSOUS. NOUS VOUS ENCOURAGEONS À VENIR VOUS DÉCLARER EN MAIRIE AFIN QUE NOUS VOUS LISTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET INTRAMUROS !

- AMAP / les paniers de Crozet
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
- LES AMIS DE L'ORGUE
- A.S. CROZET-ST-GENIS VETERANS
- A.S. ST-GENIS-FERNEY-CROZET FOOTBALL
- ATELIERS ARTS ET CULTURE
- BIEN VIVRE À CROZET
- BIKE EVASION
- CERCLE AGRICOLE D'AVOUZON
- CLUB DES AÎNÉS
- COMITÉ DE JUMELAGE «NEIGE ET SABLE»
- COMITÉ PAROISSIAL
- CROZET ASSOCIATIONS
- ÉCOLE DE MUSIQUE
- FRENCH CHROMES
- GYMNASTIQUE CHEVRY-CROZET TONIC
- JEUNESSE DE CROZET
- LES VIEILLES COURROIES
- LUMIÈRE ET VÉRITÉ POUR LOÏC
- MOTO CROSS
- S.C.J.G. SECTION CROZET SKI CLUB
- SOCIÉTÉ DE CHASSE CHEVRY- CROZET
- SOLOIST ACADEMY
- SOU DES ÉCOLES
- TENNIS CLUB
- UNION BOULISTE
- SOCIÉTÉ MUSICALE CHEVRY CROZET

ASSGFC

L'Association Sportive de Saint-Genis Ferney Crozet (ASSGFC), née en 1990 de la fusion de Ferney FC et l'AS Saint-Genis, a pour objectif d'enseigner la pratique du football dès le plus jeune âge. La philosophie du club étant centrée sur une pédagogie adaptée à l'enfant où le jeu et le plaisir tiennent une place prépondérante. Ainsi tous les licenciés du club sont encadrés par des éducateurs formés et diplômés.

Nos sportifs bénéficient aussi d'installations de qualité, réparties sur trois villes, dont le Stade Marcel Masson de Crozet. En plus des compétitions et entraînements, l'ASSGFC organise de nombreux tournois, en extérieur comme en salle, ainsi que des stages, pendant les vacances scolaires, destinés aux plus jeunes.

2020/2021 un nouveau projet ambitieux

Soucieux de dynamiser et de promouvoir le football au niveau régional, d'améliorer la qualité de l'encadrement et disposer d'effectifs capables de progresser en fonction de leur niveau de pratique, un rapprochement avec le club de Cessy-Gex a été effectué. Cette union a permis la création d'une nouvelle entité, le Groupement Pays de Gex FC.

Ce groupement devient ainsi le plus grand club de football de la région (plus de 415 licenciés, 30 éducateurs). Il a pour volonté de pérenniser la formation, proposer l'accès à la pratique du foot pour tous, mais également de se hisser au niveau le plus



haut de la région. Nos différentes équipes, jeunes et seniors, évoluent aussi bien au niveau Régional qu'au niveau Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Stade Marcel Masson de Crozet, camp de base de notre équipe féminine

Cette nouvelle structure a aussi pour objectif de développer la pratique du football féminin. Notre équipe a déjà intégré le championnat Féminin Départemental 2 pour cette première saison. Pour la qualité de ses équipements sportifs et ses infrastructures, le site de Crozet a été choisi comme « camp de base ». Vous pourrez ainsi voir nos joueuses s'entraîner, sur le pelouse du stade Marcel Masson, les lundis et mercredis de 19:30 à 21:00.

Si vous partagez les mêmes valeurs que sont, le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité, rejoignez-nous.

AS Crozet-Saint-Genis Vétérans



En cette période de Toussaint, les membres de l'association souhaitent rendre un hommage à leur fondateur Monsieur Georges TISSOT (le Gaulois). C'est avec une grande émotion que nous avons une pensée pour lui. (Il nous manque)

Nous sommes une association de copains, anciens footballeurs ou non qui avons toujours la même passion. Notre association est cosmopolite, nous accueillons toutes les personnes de plus de 30 ans qui ont la même envie de pratiquer le football en loisir.

Nos entraînements ont lieu le mardi soir sur le stade Marcel Masson de Crozet et nous jouons contre des équipes de l'Ain et de la Haute Savoie les vendredis

soirs. Quelques tournois ont lieu en Juin ainsi que des entraînements et tournois en salle l'hiver.

Nous profitons de l'occasion pour avoir une pensée pour tous les anciens joueurs qui ont joué depuis plus de trente ans dans notre association, qu'ils soient parmi nous ou plus. (ils se reconnaîtront...)

Les membres de l'AS et leur président Jacky Bonnefoy.

Contact :

www.veteranscrozet.wordpress.com

Association ATELIERS ARTS ET CULTURE

Notre association a pour but de développer la pratique des activités artistiques et culturelles de Crozet. Elle fonctionne sur le principe du bénévolat.

Nous nous rencontrons trois fois par an et organisons une exposition pendant un week-end, à l'automne, dans laquelle tous les membres montrent leurs créations.

Tous les talents sont les bienvenus.

Pour éveiller les jeunes esprits, la section parascolaire est ouverte tous les mercredis à tous les enfants qui souhaitent développer leur sens artistique.

Nos deux encadrantes fourmillent d'idées, toutes plus créatives les unes que les autres.

Actuellement, les arts représentés dans notre association sont : la peinture tableaux ou porcelaine, la photographie, l'aquarelle, les illustrations, la carterie, le scrap-booking, la broderie, le patchwork, la déco en feutrine, les collages, les perles de verre et bijoux, la forgerie, la sculpture sur pierre ou bois.



SI VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE :

Présidente de l'association : **Carolina DELUCA 06 35 44 61 40**

Atelier des enfants : **Catherine LUCE 06 84 90 44 76**

A bientôt !!!!

École de musique EMCCE

C'est avec entrain que nos musiciens de tous âges ont retrouvé les bancs de l'École de Musique cette année encore !

Comme ils étaient heureux, trompettistes, flûtistes, chanteurs et autres talentueux déchiffreurs de partitions de retrouver leurs professeurs en chair et en os ! Septembre et octobre ont entendu résonner bien des mélodies fenêtres ouvertes. L'ensemble de musiques actuelles qui réunit cette année un



violoniste, une clarinetteste, un guitariste, une pianiste et un saxophoniste, travaillait «Oh Happy Days» (ça ne s'invente pas !) quand il a fallu à nouveau faire face au confinement. Chacun pourra saluer l'incroyable faculté d'adaptation tant des professeurs que des élèves pour apprendre par écrans interposés :

rien ne semble entamer cette joie d'apprendre ! Ainsi, TOUS les cours ont pu être maintenus, individuels et collectifs.

Certaines classes peuvent encore accueillir des élèves : n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

L'association «LUMIÈRE ET VÉRITÉ POUR LOÏC»



L'association a été créée en Janvier 2019.

Les objectifs de notre association sont de sensibiliser les jeunes au danger de rester seul lors de voyages à l'étranger et d'aider la famille en participant financièrement aux frais de justice en Espagne et en France pour faire la lumière sur ce qui a pu arriver à Loïc Goudard.

Ce jeune Crozati de 19 ans est décédé le 2 juillet 2018 lors d'un séjour en Espagne avec la Jeunesse de Sergey.

Il se serait retrouvé seul et aurait chuté du 6^{ème} ou 7^{ème} étage d'un hôtel, qui n'était même pas le sien. Il est décédé à l'hôpital.

Selon la police espagnole, il se serait suicidé.

Tous ses proches, amis, connaissances vous diront qu'il ne peut pas s'agir d'un suicide. Loïc était équilibré, joyeux et avait pour projet d'emménager avec sa petite amie prochainement et de s'associer à l'exploitation de sa maman lorsqu'il aurait terminé ses études de Bac pro.

De nombreuses zones d'ombres sont encore à explorer.

Pourtant, il n'y a pas eu de relevés d'empreintes.

Les vêtements qu'il portait cette nuit-là n'ont pas été restitués à la police, ni à la famille, mais ils ont été détruits et l'autopsie française a révélé que certains organes sont manquants, ce qui n'était pas consigné dans le rapport d'autopsie Espagnole.

Selon la police locale, aucune des caméras de la rue, ni de l'hôtel ne fonctionnait...

Après avoir effectué quelques recherches, la famille, les amis, ont découvert de nombreux cas similaires à Magaluf. La violence des vigiles envers les touristes est dénoncée dans plusieurs articles. Beaucoup de décès sont classés «suicide» ou «accident» dans cette ville et d'autres.

L'association «Lumière et Vérité pour Loïc» soutient la famille de Loïc pour qu'elle puisse découvrir la vérité sur les circonstances de son décès.

Jusqu'à présent l'association a organisé un repas dansant, et a pu participer aux marchés de Thoiry, Gex et Ferney-Voltaire pour la vente de pâtisseries sucrées et salées ainsi que des tee-shirts et casquettes logotées de l'association.

Les fonds récoltés ont pu servir à une partie des frais d'avocats, l'affaire est suivie par Maître Gilbert Collard et Maître Sabrina HACHUF. Grâce à leur intervention les parents de Loïc se sont constitués partie civile, et ont pu rencontrer le Juge d'instruction du tribunal judiciaire de Bourg en Bresse le 11 septembre. Celui-ci statuera dans les prochains mois sur l'ouverture d'une enquête.

Nous souhaitons transmettre un message préventif aux jeunes qui se rendraient dans ce genre de station balnéaire, de ne jamais se retrouver seuls.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter au **06 36 95 81 33**, ou par email : **lumiereetveritepourloic@gmail.com**

Compte Facebook :
Lumière et vérité pour Loïc

Nous prévoyons une Assemblée Générale fin janvier 2021.

SKI CLUB DE CROZET - #Je skie cet hiver !!

Alors que, à l'arrivée de l'hiver comme chaque année, l'inquiétude du Ski Club est : «La neige sera-t-elle au rendez-vous sur nos pistes ?» viennent s'ajouter celles relatives aux conditions épidémiologiques dues à la Covid.

Le début d'hiver 2020 sans neige a été chaotique ne permettant pas d'organiser la coupe de France Télémart en février, mais malgré tout par la suite, bon nombre de courses ont pu se réaliser jusqu'à l'arrivée de la COVID stoppant net nos activités en raison de la fermeture prématurée des remontées mécaniques qui ont été imposées par les normes sanitaires et des directives de la FFS. De ce fait, les manifestations prévues habituellement en dehors de la saison hivernale n'ont pu se réaliser entraînant un manque de ressources important pour les finances du club, toutefois la vente du jus de pommes fut une aubaine !

Le 1^{er} weekend d'octobre c'était l'effervescence au ski-club avec la fabrication et la vente du jus de pommes mobilisant enfants et parents pour ce faire ! Cette année encore Michel Goudard a mis gracieusement à disposition son pressoir où chacun a pu participer au pressage des pommes, à la mise en bouteille du jus et à la vente sur les différents stands. Ce fut un réel succès !

Les inscriptions ayant été prises et malgré un entraînement physique en salle qui n'a pu avoir lieu, entraîneurs, compétiteurs et jeunes adeptes sont impatients d'aller skier sur les pentes du Jura et ailleurs tout en se pliant aux exigences qui seront imposées via la FFS.

Hormis les stages de Noël et de Février, les entraînements des mercredis et samedis, les différentes courses sur les Monts Jura, il y a également de beaux projets en vue telle que l'organisation le 7 mars 2021 d'une Coupe de bronze U12-U14 en alpin et du 15 au 18 mars des Championnats du Monde Juniors en Télémart si les normes sanitaires le permettent ...!

Gardons espoir et Vive le Ski !!



LE TENNIS, c'est d'la balle !

Au cœur du village de Crozet, et face à la chaîne du Mont Blanc, se situent deux terrains de tennis extérieurs en terre battue synthétique. Ces terrains font la joie depuis de nombreuses années des 108 adhérents qui viennent taper la balle, apprendre à jouer ou disputer un match de tennis acharné. Et tout cela est possible grâce à l'association qui se cache derrière : **le Tennis Club de Crozet.**

L'association du Tennis Club de Crozet, en étroite collaboration avec les élus et les services techniques municipaux, encadre l'utilisation, l'entretien, l'animation et la mise à disposition de ces deux terrains de tennis.

Pour cela, chaque membre du bureau de l'association est responsable d'un projet pour continuer à faire vivre notre club : organisation de cours collectifs pendant l'été pour adultes et enfants, modification du système de réservation des cours en ligne, entretien et réfection des terrains, rangement et entretien du cabanon, réflexion sur la sécurité dans notre club, aide aux activités organisées par le village (14 juillet, foulée de Crozet), mise en relation des adhérents pour que chacun puisse trouver de nouveaux partenaires de jeu... Par ailleurs, nous travaillons à organiser un tournoi interne (réservé aux adhérents) et un tournoi externe (ouvert), une journée portes ouvertes, mais la conjoncture sanitaire nous a obligés à différer ces événements.

Merci au Service Technique de la mairie qui viennent entretenir les espaces verts, réparer les éclairages, s'occuper de l'approvisionnement en eau, réparer le cabanon... et bien plus encore !

Merci également à toute l'équipe de bénévoles qui se relaient pour désinfecter et nettoyer le club régulièrement. Sans eux, nous n'aurions pas pu réouvrir suite aux deux vagues de COVID: Tanguy Honoré, Damien Reboul Salze, Victor Lopez, Guilbert Clatot, Katie Moulton, Isabelle Roche, Michel Cornavin, Anny Dubois Dauphin, Emilia Sinigaglia, Alexandre Ave, Petra Delcour, Olivia Porquet et Sophie Reboul Salze.

Et enfin, merci aux adhérents qui ont fait preuve et continuent à faire preuve de beaucoup de compréhension et de résilience face à la fermeture inéluctable des terrains pendant les périodes de confinement.



Association sportive CHEVRY CROZET TONIC

Notre association sportive existe depuis 37 ans et offre à ses adhérents des cours collectifs divers et variés pour tous les âges.

Nous comptons cette année près de 300 adhérents et proposons 27 cours hebdomadaires dans trois salles à Chevry et à Crozet :

Aérobic, Assouplissements, Ballon suisse, Bout'chou 3 à 5 ans, Dao Yin, Méditation, Pilates, Gym sénior, Step, Tai Ji, Qi Gong, Gym tonic, Yoga et Zumba.

Cours limités à 20 personnes maxi et règles sanitaires appliquées.

Philippe Nouvelle, 1^{er} Adjoint

Les inscriptions sont toujours ouvertes.

N'hésitez pas à consulter notre site web et à vous inscrire en ligne :
www.chevrycrozettonic.com



SYNDICAT MIXTE MONTS JURA

Notre station

Quand j'ai demandé à mes 2 ados ce qu'évoque pour les jeunes du Pays de Gex le village de Crozet, la réponse : "c'est là qu'on fait du ski !" leur est venue spontanément. Qu'on le veuille ou non, la station Lélex-Crozet est un des traits distinctifs de notre commune.

Le premier télécabine fut achevé en 1957. À l'époque, la gare d'arrivée se trouvait à l'emplacement actuel du Yéti. Elle desservait l'unique télésiège de la Ramaz, démantelé il y a deux ans, qui permettait de relier le versant de Lélex et ses installations.

Depuis 1999, l'ensemble du domaine, tout comme les stations de La Faucille et de La Vattay, est géré par le Syndicat Mixte des Monts Jura (SMMJ). Menthieres les a rejoints en 2006.

Il est important de souligner que notre commune n'intervient pas directement dans ce syndicat : son bureau exécutif est composé de représentants de Pays de Gex Agglo et du département de l'Ain.

Bien sûr, les élus de Crozet se sont toujours préoccupés de participer activement à ses travaux. Ainsi Dominique Donzé, maire de Crozet du précédent mandat, en était la présidente; aujourd'hui, notre commune est représentée activement par Martine Jouannet, notre maire actuelle et par Philippe Nouvelle 1er adjoint, dans trois commissions sur les quatre que compte le SMMJ.

Comme la quasi-totalité des stations de moyenne montagne, l'exploitation du domaine est déficitaire. La dégradation constatée de l'enneigement en quantité et en durée entraîne une baisse mécanique du nombre de jours de fonctionnement de la station. Cette tension récurrente met à l'épreuve les trois intervenants en charge du dossier (SMMJ, Agglo, département), dont les initiatives n'ont pas toujours été coordonnées.



cliché D.R. - collection monchu - www.remontees-mecaniques.net

Chacun s'accorde néanmoins sur la nécessité de trouver un équilibre budgétaire de fonctionnement. La suppression des télésièges du Vallon et de la Ramaz et la construction du télésiège des Bergers s'inscrivent dans ce

contexte de baisse des frais de fonctionnement.

Le développement d'activités en dehors de la période hivernale est une autre piste soutenue par le SMMJ et l'Agglo.

PRÉSERVER L'ESPRIT VILLAGE de Crozet, un vrai challenge

L'attractivité de notre pays de Gex aux portes d'une métropole internationale est reconnue de tous ce qui a généré une croissance annuelle de la population de 2,9 % en moyenne sur les 5 dernières années, croissance qui a tendance à s'accélérer dans les villages du Piémont.

Au regard de cela, le PLUIH, exécutoire depuis le 18 juillet 2020, donne les grandes orientations d'aménagement pour les dix prochaines années dans notre village, classant notamment Crozet dans les villages "à protéger" et en prévoyant, pour un développement harmonieux du village, un maximum de 148 nouveaux logements pour les dix prochaines années à Crozet. Pour autant, dès notre installation, nous avons voulu dresser un constat des constructions à venir, constructions inéluctables car

validées dans le cadre du règlement du PLUIH. A l'heure actuelle, 264 logements sont prévus. (cf compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet 2020)

Il est donc extrêmement important, et nous nous y sommes engagés dans le cadre de notre programme, de maîtriser l'urbanisation de notre territoire. C'est pourquoi nous avons amorcé un travail important à la Communauté d'agglo du Pays de Gex (CAPG) afin de revoir le règlement d'urbanisme concernant les zones UGm1 qui permettent des collectifs Rdc + 2 étages. Nous avons été bien entendus. Ainsi, la CAPG commencera par effectuer un diagnostic avec la commune de Crozet, mais également avec toutes les communes du Pays de Gex concernées par ce zonage et qui le souhaiteraient. Ensuite, un travail de concertation permettra d'envisager ensemble des propositions.

Affaire à suivre...

INFO PRATIQUE sur les clôtures

Lorsqu'on parle de clôture, il peut s'agir de palissades en bois, haies végétales, grillages, murs, clôtures électriques. Il s'agit donc de tout dispositif qui permet d'enclore un terrain, ou également des pâturages afin d'éviter l'incursion d'animaux nuisibles sur son terrain ou d'empêcher la sortie de bétail. Dans tous les cas, une clôture ne doit pas empiéter sur la propriété voisine.

Dans le Pays de Gex, l'implantation d'une clôture nécessite une déclaration préalable (DP) et est donc soumise à une législation précisée dans le PLUIH (Règlement disponible sur le site de la Communauté d'Agglo du Pays de Gex). Le non-respect de l'obligation de déclaration peut entraîner des sanctions pénales ainsi que la destruction de la clôture.

- **Sur voie privée ou publique**, les nouvelles clôtures doivent être composées d'un mur bahut sur lequel est fixée uniquement une grille/grillage de couleur sombre d'une hauteur totale (mur bahut et dispositif de clôture) de 1,80 m maximum. La hauteur du mur bahut ne peut être supérieure à 1m. Tout système occultant (bâches plastiques, panneaux pleins...) est interdit.
- **Sur limites séparatives**, la hauteur des clôtures est limitée à 1,80 m et doivent être perméables à la petite faune. Les systèmes occultants sont autorisés sur au maximum 1/3 du linéaire de clôture.

Les murs de soutènement et les clôtures anciennes (pierres sèches...) ne peuvent être démolis, ils doivent être préservés et valorisés au travers d'une restauration de qualité.

Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, rendez-vous aux permanences urbanisme en Mairie le jeudi de 14h00 à 18h00.

À noter : Les clôtures électriques répondent à une réglementation spécifique. Elles doivent détenir un certificat d'homologation du matériel.



Exemple d'une clôture occultante sur une limite séparative (attention, celle-ci ne doit pas dépasser 1/3 du linéaire)

LA MAIRIE

Lundi de 14h à 18h
Mardi de 08h à 12h et de 14h à 18h30
Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h
Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H

Samedi 09 janvier

Michel CHANEL / Martine JOUANNET

Samedi 16 janvier

André BAGUET / Philippe NOUVELLE

Samedi 23 janvier

Laurie LACHAUX et Odile MOSTEIRO

Samedi 30 janvier

Kathy POMMES / Véronique COTTIN

Samedi 06 février

Bernard LESEGRETAIN / Sophie REBOUL SALZE

Samedi 13 février

Michel CHANEL / Didier LEQUIN

Samedi 20 février

Judith SLADE / Emmanuel GATTONE

Samedi 27 février

Kathy POMMES / Martine JOUANNET

Samedi 06 mars

Jérôme DU BOIS / Philippe NOUVELLE

Samedi 13 mars

Luc POURRIER / Odile MOSTEIRO

Samedi 20 mars

Bernard LESEGRETAIN / Véronique COTTIN

Samedi 27 mars

André BAGUET / Sophie REBOUL SALZE

Samedi 03 avril

Judith SLADE / Didier LEQUIN

Samedi 10 avril

Amély GOLLIET / Emmanuel GATTONE

Samedi 17 avril

Sofia VALLECORSIA / Martine JOUANNET

Samedi 24 avril

Petra DELCOUR / Philippe NOUVELLE

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

- site d'Annecy (Metz-Tessy) : 04 50 63 63 64
- site de Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman

CONTAMINE SUR ARVE - 04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie

ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires

GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour

MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01 (ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)

CCAS

Comme vous avez pu le constater, cette année 2020 est contraignante pour tous du fait de l'épidémie COVID. Face à cette situation exceptionnelle le CCAS a dû annuler le repas de Noël des Aînés. Parce qu'il est plus que jamais essentiel dans ce contexte de maintenir le lien social et de conserver le caractère festif de cette fin d'année, un « panier gourmand » sera offert aux personnes de plus de 70 ans.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

*L'équipe du Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)*

État civil

NAISSANCES

Coraline PERRIER le 11/08/20

DÉCÈS

Bertrand Marius CHABERT le 21/09/20

Suzanne François BOSSY le 23/09/20



René PELAZ
le 04/12/19

DÉNEIGEMENT : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Petits rappels : le déneigement est réparti entre la commune et le département pour ce qui concerne les voies, les parkings et les trottoirs publics. En cas de fortes chutes de neige : armez-vous de patience, toutes les routes ne peuvent être déneigées en même temps. La priorité des services municipaux sera la sécurisation des accès aux bâtiments publics : accueil de loisirs, école et mairie.

Afin de ne pas gêner le déneigement, veillez à ne pas stationner votre véhicule sur la chaussée des voies publiques et sur les trottoirs. Il est plus particulièrement interdit par arrêté municipal du 22/12/2015 : rue du Marais, chemin de la Pièce, rue du Pré d'Anaïs et chemin de Chapeaux. Le stationnement rue du Jura est interdit toute l'année. Les riverains de la voie publique, propriétaires ou locataires, doivent prendre également toutes les précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un passant ne chute : racler ou balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété, jeter du sable pour éviter la formation de verglas sont autant de gestes importants pour la sécurité de tous.

Espérons pour cet hiver une neige abondante sur le Jura, et un peu moins dans le village.

Un nouveau venu chaque mercredi de 17h00 à 20h00 sur le parking de la boulangerie. **Les spécialités du Doubs n'attendent que vous !**



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile **IntraMuros** pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.

Téléchargez-la en scannant le QR code ci-contre



CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Martine Jouannet

Comité de rédaction : Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Reboul Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin, Philippe Nouvelle

Graphisme et mise en page : www.sophiebousser.com

Impression : Imprimerie Gonnet - VIRIGNIN 01300

 communication@crozet.fr

